

# SICTOM DE LA RÉGION DE CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

Rapport d'activité 2020

---



Z.I. Saint-Barthélemy - BP 97  
45 110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

Tél. : 02 38 59 50 25

Courriel : [sictom@sictom-chateauneuf.fr](mailto:sictom@sictom-chateauneuf.fr)

[www.sictom-chateauneuf.fr](http://www.sictom-chateauneuf.fr)

## **Edito**

L'activité du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire sur l'exercice 2020 est marquée par le contexte particulier, lié à la pandémie covid-19, qui a impacté aussi bien le fonctionnement institutionnel que l'organisation du service rendu aux usagers.

Ainsi, les élections des délégués, des Vice-Présidents et du Président du syndicat ont été retardées. La nouvelle équipe a pris ses fonctions courant septembre 2020.

L'organisation du service a dû être adaptée au contexte sanitaire : télétravail des agents, fermeture des déchèteries et de l'accueil du SICTOM pendant la période de confinement.

En outre, le syndicat a dû faire face en janvier 2020 au départ de son directeur dans le cadre d'une mutation. L'intérim a pu toutefois être assuré en interne par des agents cadres de la structure.

Par ailleurs, des recours juridictionnels des usagers ont été introduits et demeurent, à ce jour, en attente de jugements.

Tous ces évènements ont certes marqué l'activité 2020 du SICTOM, mais la volonté de maintenir la continuité du service public de collecte des déchets ménagers par les agents, les élus à tous niveaux et les services de l'Etat reste le point fort de cette année.

**Philippe KUTZNER**

## Table des matières

1. PRÉSENTATION .....	4
1.1. HISTORIQUE .....	4
1.2. CARTE DES COLLECTIVITÉS MEMBRES.....	4
1.3. L'ORGANISATION DU SICTOM DE LA RÉGION DE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE .....	5
2. SERVICES EN PLACE.....	6
2.1. LES ORDURES MÉNAGÈRES .....	6
2.2. LES DÉCHÈTERIES.....	7
2.3. LE TRI.....	9
2.4. LES PROFESSIONNELS ET ADMINISTRATIONS.....	9
2.5. SYNTHÈSE.....	10
3. INDICATEURS TECHNIQUES .....	11
3.1. ORDURES MÉNAGÈRES .....	11
3.2. DÉCHÈTERIES.....	12
3.3. COLLECTE SÉLECTIVE .....	16
3.4. SYNTHESE.....	17
4. INDICATEURS FINANCIERS.....	21
4.1. COMPTE ADMINISTRATIF 2020 .....	21
4.2. COUTS, PRODUITS DU SERVICE ET BESOIN DE FINANCEMENT SELON LA METHODE COMPTA COUTS ® - ADEME .....	23
4.3. COUTS AIDÉS TTC PAR FLUX (COUTS A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ) SELON LA METHODE COMPTA COUTS ® - ADEME .....	23
5. LE SICTOM ET L'EMPLOI .....	24
6. L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION.....	24
6.1 L'ACCUEIL ET LA GESTION DU FICHIER DES USAGERS .....	24
6.2 LA COMMUNICATION AUX USAGERS.....	25
7. LA PREVENTION ET LA REDUCTION DES DECHETS .....	28
8. EVENEMENTS EXTERNES A L'ACTIVITE .....	30

# 1. PRÉSENTATION

## 1.1. HISTORIQUE

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) de la région de Châteauneuf-sur-Loire a été créé en 1976. En 2020, il regroupait 83 547 habitants (Insee 2018) répartis au sein de 3 communautés de communes lui ayant transféré la compétence collecte et traitement des déchets ménagers.

Depuis 1994, la compétence traitement a été transférée au SYCTOM de Gien-Châteauneuf-sur-Loire. Ce syndicat résulte du regroupement du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire et du SMICTOM de la région de Gien. Il assure la gestion de l'unité de valorisation énergétique d'Arrabloy, de l'installation de stockage de déchets non dangereux et du centre de transfert, tous deux situés à Bray-Saint-Aignan.

## 1.2. CARTE DES COLLECTIVITÉS MEMBRES



### 1.3. L'ORGANISATION DU SICTOM DE LA RÉGION DE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE



24 délégués



20 délégués



20 délégués

A ces 64 délégués titulaires désignés par les Communautés de Communes s'ajoutent 64 délégués suppléants.



Les 64 délégués siègent au sein du comité syndical (assemblée délibérante du SICTOM). Ils élisent le Président, les Vice-présidents et les membres du bureau.

Le Président et les Vice-présidents ont la charge de l'exécution des décisions du comité syndical.

Le Bureau et les commissions préparent les dossiers présentés au comité syndical.

Depuis septembre 2020 :

**Président** : Philippe KUTZNER, président – **Vice-présidents** : Renaud COLIN, Christian BEAUDIN, Lawrence JOURDAN et Christiane FLORES

**Membres du bureau** : Alain LETORT, André POISSON, Pierre MARTINON, Anne LEBEGUE, Denis BRETON, Dominique DAIMAY, Gilles BURGEVIN, Céline SAILLEAU, Denis BISSONNIER, Jacques CEVOST, Charles DAMILAVILLE, David PIANTONE

22 délégués du SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire siègent au SYCTOM de Gien/Châteauneuf-sur-Loire.



Transfert de la compétence traitement



Assemblée délibérante constituée de 44 délégués.



22 délégués du SMICTOM de la région de Gien.

## 2. LES SERVICES

### 2.1. LES ORDURES MÉNAGÈRES

#### 2.1.1. LA COLLECTE

La collecte des ordures ménagères et assimilés est assurée soit :

- En porte-à-porte une fois par semaine avec mise à disposition de bacs individuels ou collectifs équipés d'une puce ;
- En apport volontaire avec mise à disposition d'un badge d'accès aux colonnes enterrées et semi-enterrées : 9 003 badges seuls attribués au 31/12/2020 (+ 7,97 % par rapport au 31/12/2019).

Répartition des bacs et badges par type d'usagers au 31/12/2020 :

Catégorie	Nombre
<b>Particuliers disposant d'un bac individuel et/ou d'un badge</b>	37 435 foyers (28 402 usagers dotés de bacs, 9033 usagers dotés de badges).
<b>Immeubles équipés de bac(s) collectif(s)</b>	73 immeubles pour 212 bacs
<b>Administrations dotées</b>	331 adresses dont 277 en bacs, 29 en badges et 25 en bacs et badges
<b>Professionnels dotés</b>	922 entités dont 99 en badges seul et 19 en badges et bacs et 804 en bacs seul

91 colonnes enterrées et semi-enterrées de 5 m<sup>3</sup> avec contrôle d'accès ont été installées entre 2013 et 2020. Une colonne a été supprimée en 2020 suite à la destruction d'un immeuble à Bellegarde.

#### 2.1.2. LE TRAITEMENT

Les ordures ménagères sont acheminées et traitées sur l'unité de valorisation énergétique d'Arrabloy.

## 2.2. LES DÉCHÈTERIES

### 2.2.1. LOCALISATION ET HORAIRES

Lieux	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Châteauneuf-sur-Loire</b> <b>Jargeau</b>	13h-17h	9h-12h 13h-17h	9h-12h 13h-17h	13h-17h	9h-12h 13h-17h	9h-12h 13h-17h
<b>Lorris</b> <b>Ouzouer-sur-Loire</b> <b>Sully-sur-Loire</b>		9h-12h 13h-17h	9h-12h 13h-17h	13h-17h	9h-12h 13h-17h	9h-12h 13h-17h
<b>Ouzouer-sous-Bellegarde</b> <b>Vienne-en-Val</b> <b>Vitry-aux-Loges</b> <b>Bray-Saint-Aignan</b>		9h-12h 13h-17h	13h à 17h uniquement du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	-	13h-17h	9h-12h 13h-17h
<b>Cerdon</b>		9h-12h 13h-17h	-	-	13h-17h	9h-12h 13h-17h

### 2.2.2. LOCALISATION DES DÉCHÈTERIES

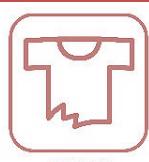


## 2.2.3. DESTINATION DES DÉCHETS

### Réemploi



RÉUTILISATION  
RÉEMPLOI



TEXTILES



VELOS

L'Art-en-Sens

Respire Saint-Jean-de-la-Ruelle

Associations HADEC et Châteauneuf-sur-Loire en Transition

### Recyclage



MÉTAUX



AMEUBLEMENT



BOIS



CARTONS



DEEE

Plateforme Véolia  
Lorris en janvier 2020  
puis BCR  
Sully-sur-Loire à partir  
de février 2020

Eco-mobilier

Plateforme Véolia  
Lorris en janvier 2020  
puis BCR Sully-sur-  
Loire à partir de février  
2020

Plateforme Véolia  
Lorris en janvier 2020  
puis BCR Sully-sur-Loire  
à partir de février 2020

Démantèlement  
par Ecologic



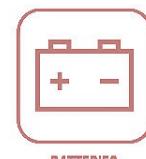
PNEUMATIQUES



RADIOGRAPHIES



PILES ET  
ACCUMULATEURS



BATTERIES



CARTOUCHES ENCRE

Aliapur

Argentia pour  
valorisation matière

Corepile

Véolia en janvier 2020  
Puis BCR Sully-sur-Loire  
à partir de février  
2020\*

Collector

### Valorisation organique



DÉCHETS VERTS

Plateforme Veolia  
Bray-Saint-Aignan

### Incinération avec valorisation énergétique



DÉCHETS DIFFUS  
SPECIFIQUE (DDS)



TOUT-VENANT  
INCINÉRABLE

Martin Environnement à  
Chevilly et/ou Eco DDS

Unité de Valorisation  
Énergétique d'Arrabloy

### Enfouissement



DÉBLAIS / GRAVATS



TOUT-VENANT  
NON-INCINÉRABLE

Centre de stockage  
Bray-Saint-Aignan

Centre de stockage  
Bray-Saint-Aignan

\*Changement de prestataire au 1<sup>er</sup> février 2020 suite à l'appel d'offres. BCR  
est sous-traitant de SEPUR pour les flux bois, métaux et cartons.

#### 2.2.4. OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

En raison de la pandémie COVID-19, les déchèteries ont été fermées du 17 mars au 4 mai 2020. 2 opérations de collectes exceptionnelles de souches et de pneus prévues durant cette période ont été annulées. 2 collectes ont été réalisées au second semestre :

- 16 et 17 octobre à Lorris
- 20 et 21 novembre à Vitry-aux-Loges

### 2.3. LE TRI

La collecte sélective du verre, des journaux et magazines et des emballages est réalisée en apport volontaire :

- Verre : 221 colonnes de 4 m<sup>3</sup>, 4 colonnes enterrées de 4 m<sup>3</sup>
- Journaux et magazines : 208 colonnes de 4 m<sup>3</sup>, 1 colonne enterrée de 4 m<sup>3</sup>
- Emballages : 366 colonnes de 4 m<sup>3</sup>, 4 colonnes enterrées de 5 m<sup>3</sup>.

La collecte sélective des emballages est également assurée en porte-à-porte pour la commune de Châteauneuf-sur-Loire depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, uniquement pour les usagers dotés d'un bac pour les ordures ménagères. La commune est séparée en 2 secteurs. Chaque secteur est collecté une semaine sur deux.

### 2.4. LES PROFESSIONNELS ET ADMINISTRATIONS

Les professionnels et administrations peuvent souscrire un contrat avec le SICTOM pour la collecte des déchets issus de leur activité.

Le volume maximum de déchets collecté par semaine à une même adresse est de 8 000 litres. L'accès aux déchèteries des professionnels et des administrations est organisé selon les conditions suivantes :

- **Dépôts de déchets banals** : accès réservé aux établissements munis d'une carte préalablement acquise auprès du SICTOM. En 2020, cette carte coûtait 312 euros et permettait 12 dépôts d'un volume limité à 2 m<sup>3</sup> par apport. Une carte permettant 4 dépôts était également disponible au tarif de 104 €.  
Le dépôt des cartons est gratuit.
- **Dépôts de déchets toxiques** : accès réservé aux professionnels munis d'une carte d'adhésion annuelle (année civile). Cette carte coûtait 150 euros en 2020 et permettait un dépôt hebdomadaire plafonné à 60 litres.

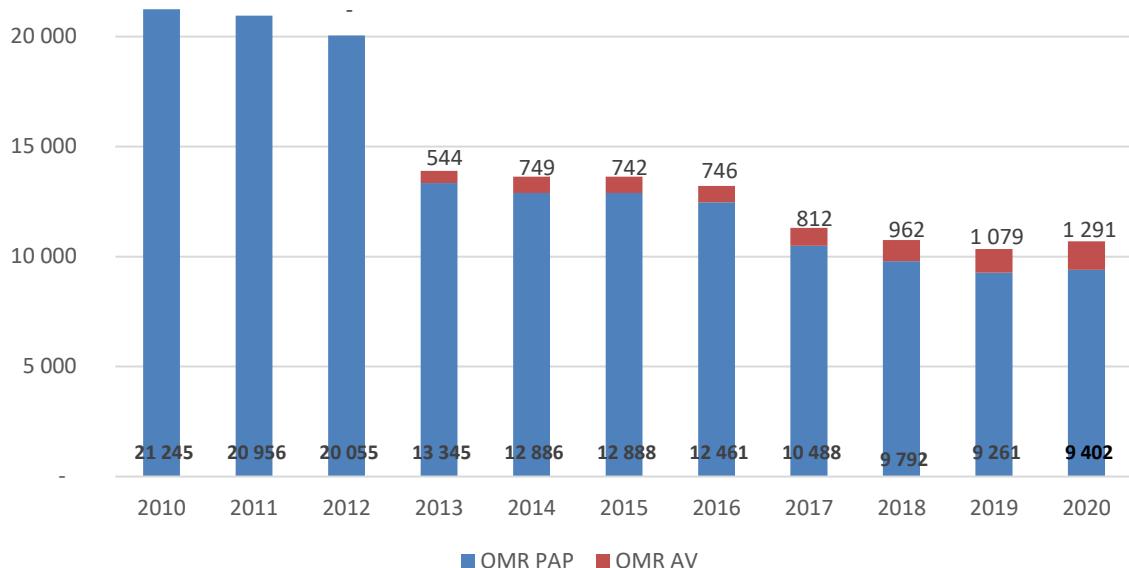
## 2.5. SYNTHÈSE

Compétence	Mode de collecte	Contenants	Fréquence de collecte	Population concernée	Mode d'exploitation
Collecte des ordures ménagères	Porte-à-porte	Bacs individuels de 80 à 660 litres équipés d'une puce	1 fois par semaine	28 402 foyers en bac au 31/12/2020	Prestation privée (SEPUR)
	Apport volontaire	91 colonnes enterrées et semi-enterrées 5 m <sup>3</sup> avec contrôle d'accès	-	9 033 foyers disposant d'un ou plusieurs badges d'accès au 31/12/2020	Prestation privée (SEPUR)
	Apport volontaire	221 colonnes aériennes 4 m <sup>3</sup> + 4 colonnes enterrées 4 m <sup>3</sup>	-	83 547 hab. Soit 1 colonne pour 371 hab.	Prestation privée (SEPUR)
Collecte sélective du verre	Apport volontaire	208 colonnes aériennes 4 m <sup>3</sup> + 1 colonne enterrée 4 m <sup>3</sup>	-	83 547 hab. Soit 1 colonne pour 400 hab.	Prestation privée (SEPUR)
Collecte sélective des journaux magazines	Apport volontaire	366 colonnes aériennes 4 m <sup>3</sup> + 4 colonnes enterrées 5 m <sup>3</sup>	-	83 547 hab. Soit 1 colonne pour 225 hab.	Prestation privée (SEPUR)
Collecte sélective des emballages recyclables	Porte-à-porte	Bacs à couvercle jaune de 80 à 340 litres	1 fois par semaine	Commune de Châteauneuf-sur-Loire	Prestation privée (SEPUR)
Collecte des encombrants	Ponctuel sur appel	-	-		Régie
Déchèteries	Apport volontaire	10 déchèteries	-	83 547 hab.	Prestation privée pour le bas de quai (janvier 2020 : VEOLIA)
					A partir de février 2020 : SEPUR)
					Régie pour le haut de quai (Gardiennage)

### 3. INDICATEURS TECHNIQUES

#### 3.1. ORDURES MÉNAGÈRES

##### 3.1.1. TONNAGES COLLECTÉS



##### 3.1.2. QUANTITÉS COLLECTÉES EN KG/HAB./AN

	2011	2014	2017	2018	2019	2020
<b>Moyenne SICTOM</b>	262	162	133	126,6	122	<b>128</b>
<b>Moyenne Loiret</b>	249	nd	214	nd	212 Région CVL	nd
<b>Moyenne nationale</b>	288	nd	256	nd	254	nd

nd : non disponible

Les quantités d'ordures ménagères collectées sont en légère hausse en 2020.

##### 3.1.3. TAUX DE PRÉSENTATION DES BACS EN 2020 POUR LES PARTICULIERS

Nombre de levées / an	2017	% 2017	2018	% 2018	2019	% 2019	2020	% 2020
<b>0 à 4 levées</b>	3 092	8,8 %	2 619	7,96 %	1 825	6,71 %	<b>3 544</b>	<b>12,28 %</b>
<b>5 à 14 levées</b>	12 068	34,4 %	12 896	39,23 %	10 224	37,56 %	<b>9 679</b>	<b>33,53 %</b>
<b>15 à 24 levées</b>	13 698	39 %	12 800	38,93 %	11 507	42,28 %	<b>11 592</b>	<b>40,16 %</b>
<b>25 à 34 levées</b>	3 957	11,3 %	2 908	8,85 %	2 411	8,86 %	<b>2 708</b>	<b>9,38 %</b>
<b>35 à 44 levées</b>	1 313	3,7 %	943	2,87 %	703	2,58 %	<b>744</b>	<b>2,58 %</b>
<b>45 à 52 levées</b>	958	2,7 %	711	2,16 %	547	2,01 %	<b>600</b>	<b>2,08 %</b>
<b>Total</b>	<b>35 381</b>	<b>100%</b>	<b>32 876</b>	<b>100%</b>	<b>27 217</b>	<b>100 %</b>	<b>28 867</b>	<b>100 %</b>

Nombres d'usagers présentant leur bac entre 0 et 17 fois / an (rappel : 17 levées facturables dans le forfait redevance) :

Nombre de levées / an	2018	% 2018	2019	% 2019	2020	% 2020
0 à 17 levées	22 118	67 %	18 130	66,61 %	18 868	65,36 %

### 3.2. DÉCHÈTERIES

En 2020, les déchèteries ont dû être fermées du 17 mars au 4 mai 2020 en raison du confinement lié à la pandémie de Covid-19.

#### 3.2.1. TONNAGES COLLECTÉS

Matériaux	Tonnages 2020	Tonnages 2019	Évolution 2019-2020	Production en kg/hab./an 2020
<b>DÉCHÈTERIES*</b>				
Cartons	<b>679,20</b>	819,10	-17,08 %	8,12
Métaux	<b>1 029,83</b>	1 179,06	-12,66 %	12,32
Tout-venant	<b>6 758,23</b>	7 014,65	-3,66 %	80,89
Tout-venant incinérable	<b>908,82</b>	1 064,94	-14,66 %	10,87
Bois	<b>685,87</b>	590,34	+16,18 %	8,20
Gravats	<b>4 350,60</b>	4 268,20	+1,93 %	52,07
Végétaux	<b>7 266,96</b>	7 847,49	-7,40 %	86,98
Mobiliers	<b>1 047,27</b>	1 238,56	-15,44 %	12,53
Huiles de vidanges	<b>36</b>	43,38	-17,01 %	0,43
Déchets ménagers spéciaux	<b>160,01</b>	161,16	-0,71 %	1,91
Déchets d'équipements électriques et électroniques	<b>794,16</b>	813,152	-2,34 %	9,50
Piles	<b>5,68</b>	5,87	-3,24 %	0,06
Batteries	<b>1,9</b>	0,72	+163,89 %	0,02
Radiographies médicales	<b>0,55</b>	1,37	-59,85 %	0,01
Textiles	<b>146,5</b>	103,42	+43,65 %	1,75
Souches	<b>28,77</b>	30,04	-4,23 %	0,34
Pneus	<b>4,18</b>	13,3	-68,57 %	0,05
<b>TOTAL DÉCHÈTERIES</b>	<b>23 904,42</b>	25 033,28	-4,5 %	<b>286</b>
<b>Réemploi (Local Objets + Vélos)</b>	<b>18,77</b>	33,40	-43,8 %	0,22

La hausse des tonnages de bois déposés en déchèterie est liée à la mise en place de la filière sur la déchèterie de Bray-Saint-Aignan au 1<sup>er</sup> novembre 2020.

En raison de la pandémie de Covid-19, 2 collectes exceptionnelles de souches et pneus ont été supprimées.

### 3.2.2. TONNAGES PAR MATÉRIAUX ET PAR DÉCHÈTERIE (HORS DÉCHETS SPÉCIAUX)

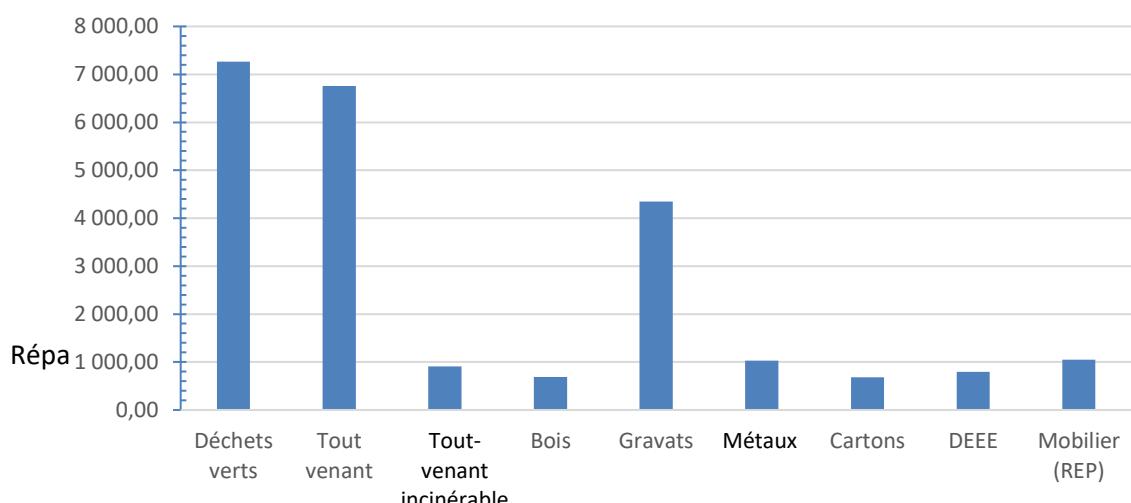
	Tout venant	Gravats	Déchets verts	Cartons	Métaux	Bois	Tout venant Incinérable	Meubles	DEEE	TOTAL 2020
Châteauneuf-sur-Loire	1 554,05	860,35	1 314,34	140,70	163,05	-	-	233,94	133	<b>4 399,43</b>
Jargeau	1 341,45	906,70	1 316,22	125,12	168,89	-	-	214,4	124,9	<b>4 197,68</b>
Lorris	616,85	478,75	952,98	83,78	149,53	215,88	260,62	164,87	101,4	<b>3 024,66</b>
Ouzouer-sur-Loire	232,60	427,40	552,64	51,15	67,16	112,63	130,84	27,52	54,8	<b>1 756,74</b>
Sully-sur-Loire	923,40	346,60	601,38	72,17	99,57	-	-	-	90,4	<b>2 133,52</b>
Ouzouer-sous-Bellegarde	351,05	311,35	485,02	52,82	94,08	157,48	110,82	93,76	78	<b>1 734,38</b>
Bray-Saint-Aignan	533,70	169,85	374,32	32,67	57,44	23,36 <sup>2</sup>	-	-	54,8	<b>1 246,14</b>
Vienne-en-Val	425,05	391,35	638,20	56,48	94,23	161,28	144,58	95	61,7	<b>2 067,87</b>
Vitry-aux-Loges	476,80	399,95	639,74	50,25	108,86	15,24	261,96	117,78	72,4	<b>2 142,98</b>
Cerdon	189,00	58,20	168,16	14,06	27,02	-	-	-	22,9	<b>479,34</b>
Sandillon <sup>1</sup>	114,25	-	223,96	-	-	-	-	-	-	<b>338,21</b>
<b>TOTAL 2020</b>	<b>6 758,2</b>	<b>4 350,6</b>	<b>7 266,96</b>	<b>679,2</b>	<b>1 029,83</b>	<b>685,87</b>	<b>908,82</b>	<b>1 047,27</b>	<b>794,2</b>	<b>23 520,95</b>

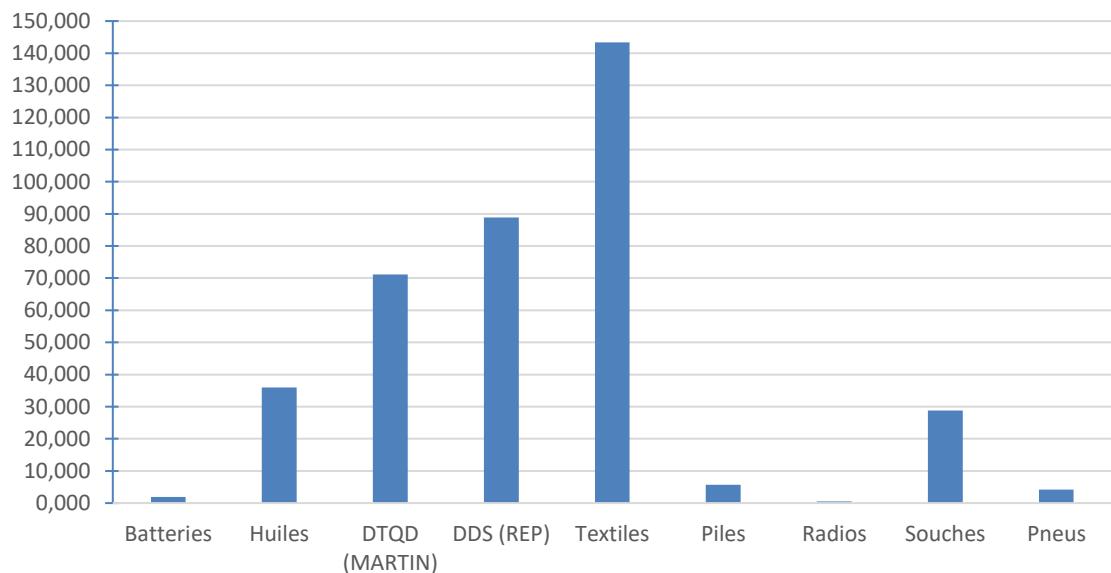
<sup>1</sup> Benne mises à la disposition des usagers de Sandillon uniquement le lundi après-midi à proximité des ateliers municipaux (flux déchets verts et tout-venant uniquement)

<sup>2</sup> Mise en place d'une benne bois sur ce site le 1<sup>er</sup> novembre 2020

Déchèteries	Répartition du tonnage par site
Châteauneuf-sur-Loire	18,70 %
Jargeau	17,85 %
Lorris	12,86 %
Ouzouer-sur-Loire	7,47 %
Sully-sur-Loire	9,07 %
Ouzouer-sous-Bellegarde	7,37 %
Bray-Saint-Aignan	5,30 %
Vienne-en-Val	8,79 %
Vitry-aux-Loges	9,11 %
Cerdon	2,04 %
Sandillon	1,44 %

#### Répartition des flux principaux par tonnages





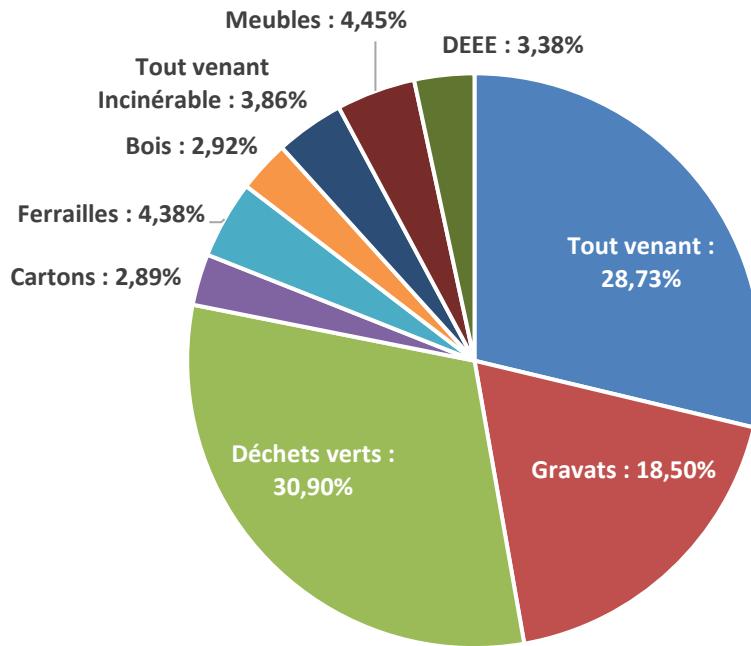
DTQD : déchets toxiques en quantités dispersées

REP, Responsabilité élargie du producteur : les producteurs – c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits – peuvent être rendus responsables du financement et de l'organisation de la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Pour ce faire, les producteurs confient cette gestion à des éco-organismes qui organisent les filières de collecte et traitement des catégories de déchets concernés par la REP. Exemple : les meubles, les appareils électriques...

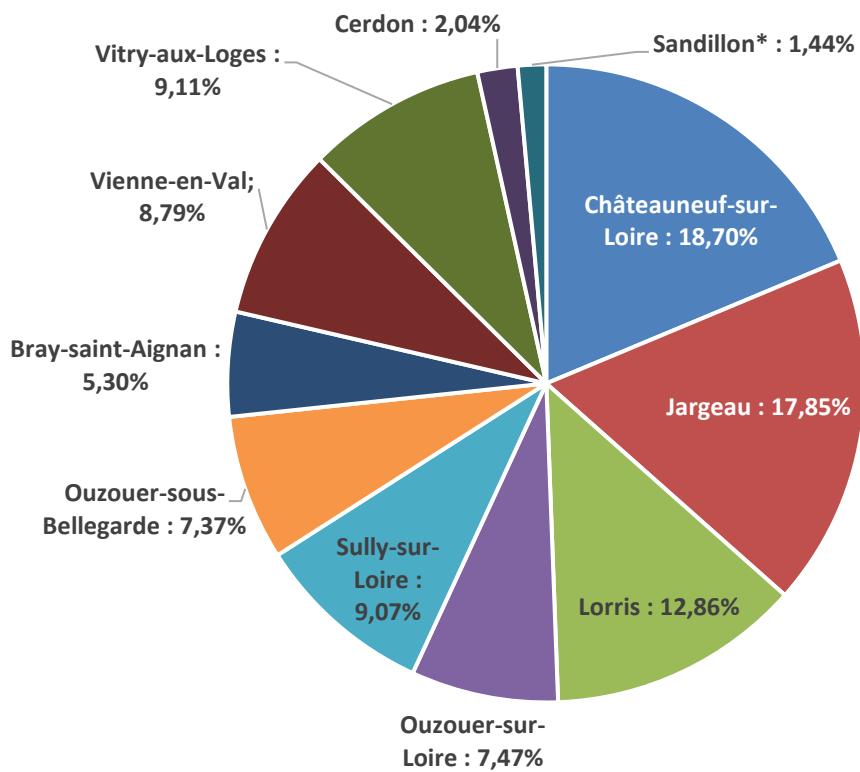
### 3.2.3. FRÉQUENTATION DES DÉCHETERIES PAR SITE EN NOMBRE D'USAGERS

	2020	2019	Évolution 2020/2019	2018	Part du total 2020
Châteauneuf-sur-Loire	50 011	63 341	-21,04 %	63 883	20,02 %
Jargeau	36 890	52 667	-29,96 %	52 859	14,77 %
Lorris	37 710	39 445	-4,40 %	40 519	15,09 %
Sully-sur-Loire	25 434	31 613	-19,55 %	33 232	10,18 %
Ouzouer-sur-Loire	23 250	25 305	-8,12 %	26 455	9,37 %
Bray-Saint-Aignan	13 331	16 900	-21,12 %	16 434	5,34 %
Vitry-aux-Loges	18 535	22 009	-15,78 %	19 242	7,42 %
Vienne-en-Val	21 173	24 345	-13,03 %	20 023	8,48 %
Ouzouer-sous-Bellegarde	17 514	19 921	-12,08 %	15 255	7,01 %
Cerdon-du-Loiret	5 980	7 850	-23,82 %	7 983	2,39 %
<b>Total annuel</b>	<b>249 828</b>	<b>303 396</b>	<b>-17,66 %</b>	<b>295 885</b>	<b>100,00 %</b>

### 3.2.4. RÉPARTITION DES TONNAGES PAR MATERIAU



### 3.2.6 RÉPARTITION DES TONNAGES PAR DECHETERIE



\* Bennes mises à la disposition des usagers de Sandillon uniquement le lundi après-midi à proximité des ateliers municipaux (flux déchets verts et tout-venant uniquement)

### 3.3. COLLECTE SÉLECTIVE

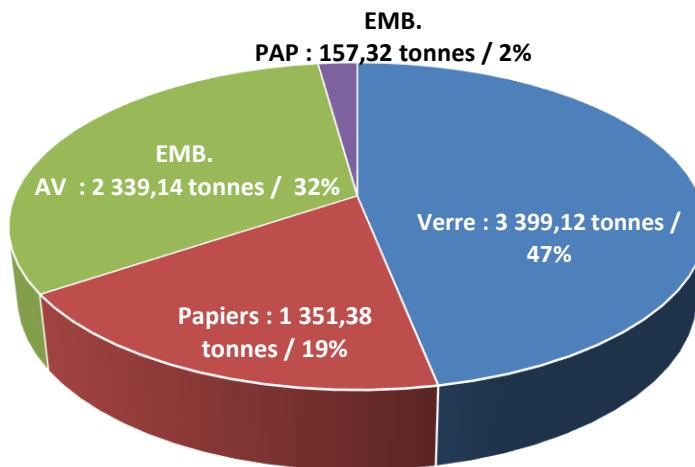
#### 3.3.1. TONNAGES COLLECTÉS PAR MODE DE COLLECTE ET PAR MATÉRIAUX

Matériaux	Tonnages 2020	Tonnages 2019	Évolution 2020/2019	Production 2020 kg/hab./an	Taux de refus 2020**	Taux de refus 2019**
Verre collecté en apport volontaire	3 399,12	3 231,92	+ 5,17 %	40,05	-	-
Papiers collectés en apport volontaire	1 351,38	1 650,44	- 18,12 %	15,92	19,99 %	13,84 %
Emballages collectés en apport volontaire	2 339,14	2 261,56	+ 3,43 %	29,41	42,72 %	42,12 %
Emballages collectés en porte-à-porte *	157,32	66,88	+ 135,23 %		27,29 %	28,95 %
<b>TOTAL COLLECTE SELECTIVE</b>	<b>7 246,96</b>	<b>7 231,12</b>	<b>+ 0,22 %</b>	<b>85,38</b>		

\*En 2019, cette collecte a démarré au 1/07/2019. En 2020 : collecte année complète

\*\*Taux de refus : Exprimé en pourcentage, le taux de refus de tri représente la part de déchets refusés dans les centres de tri (ex : ordures ménagères, emballages non vidés, déchets en sacs, imbriqués...)

#### Répartition des tonnages hors flux collectés en déchèteries



#### 3.3.2. BILAN DE LA COLLECTE SÉLECTIVE PAR MATÉRIAUX

La forte baisse des tonnages d'emballages recyclés est liée notamment à la fermeture du centre de tri de Saran à partir du 17 mars 2020 en raison de la pandémie de Covid-19.

Le tri des emballages en porte-à-porte a repris le 14 avril 2020 et celui des emballages en apport volontaire le 8 juin 2020.

En parallèle, la dégradation de la qualité du tri a entraîné de nombreux déclassements de bennes d'emballages en incinération, impactant les quantités recyclées et par conséquent les recettes : la vente des matériaux triés et les soutiens financiers liés aux tonnes recyclées.

La baisse des tonnages recyclés de papier s'explique notamment par la fermeture du Centre de tri de Lorris du 17 mars au 2 juin 2020.

Matériaux	Repreneur	Tonnages recyclés 2020	Recettes liées en €	Évolution 2020-2019	Quantités recyclées 2020 en kg/hab./an
Acier	ARCELOR	56,55	6 848,76	-70,28 %	0,67
Aluminium	AFFIMET	4,86	1 545,67	-65,48 %	0,057
Cartonnettes	REVIPAC	132,81	1 545,01	-71,23 %	1,56
Briques alimentaires	REVIPAC	27,32	273,2	-42,18 %	0,32
Flacons plastiques (PET clair + PET foncé + PEHD)	VALORPLAST	143,896	20 793,26	-63,24%	1,69
Journaux-magazines	UPM	718,72	58 017,86	-43,47 %	8,45
Verre	VERRALIA	3 274,91	52 461,72	1,33 %	38,54
Gros de Magasin (Papier carton déclassé)	VEOLIA	114,6	573	-75,55 %	1,35
<b>TOTAL (hors refus)</b>		<b>4 473,66</b>	<b>89 323,56</b>	<b>-25,55 %</b>	<b>53,54</b>

### 3.4. SYNTHESE

#### 3.4.1. LES MODALITES D'EXPLOITATION

	Activité	Mode d'exploitation	Titulaire du contrat	Début contrat	Fin contrat	Montant TTC facturé 2020 + rattachement charges
Collecte	Collecte en porte-à-porte et en apport volontaire des déchets ménagers et assimilés	Marché de services	SEPUR	05/02/2018	03/02/2024	2 400,60 k€
Déchèterie	Déchèteries (Bas de quai)	Marché de services	VEOLIA	29/01/2013	28/01/2020	670,70 k€
	Déchèteries (Haut de quai)	Régie directe par le SICTOM	SEPUR	29/01/2020	28/01/2025	
Tri	Transport et traitement des déchets dangereux spéciaux des déchèteries	Marché de services	MARTIN Environnement	29/01/2013	28/01/2020	95,52 k€
	Tri des déchets recyclables	Marché de services	IF43 / TRISALID	29/01/2020	28/01/2025 (renouvelable 2 fois un an)	741,30 K€
Pré-collecte	Maintenance et lavage des colonnes enterrées et semi-enterrées	Gestion contrôle d'accès : Marché de services	INCITAT	08/08/2019	08/08/2022	9,8 k€
	Lavage intérieur et maintenance lourde : Marché de services	ANCO + SCTI	09/08/2019	09/08/2022	37,84 k€	
	Lavage externe et maintenance légère : Régie SICTOM	/	03/08/2016	/	/	
Gestion	Maintenance et gestion du parc de bacs roulants individuels	Régie directe par le SICTOM	/	/	/	/
	Lavage des colonnes aériennes TRI	Régie directe par le SICTOM	/	/	/	/
	Maintenance des colonnes aériennes TRI	Régie directe par le SICTOM	/	/	/	/
	Fourniture et maintenance d'un logiciel de gestion du parc de contenants et de la facturation	Marché de services	STYX	15/05/2019	15/05/2022	7,2 k€

### 3.4.2. CONTRATS REP (RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR)

Les producteurs, c'est-à-dire les personnes responsables de la mise sur le marché de certains produits, peuvent être rendus responsables du financement et de l'organisation de la gestion des déchets issus de ces produits en fin de vie. Pour ce faire, les producteurs confient cette gestion à des éco-organismes qui organisent les filières de collecte et traitement des catégories de déchets concernés par la REP.

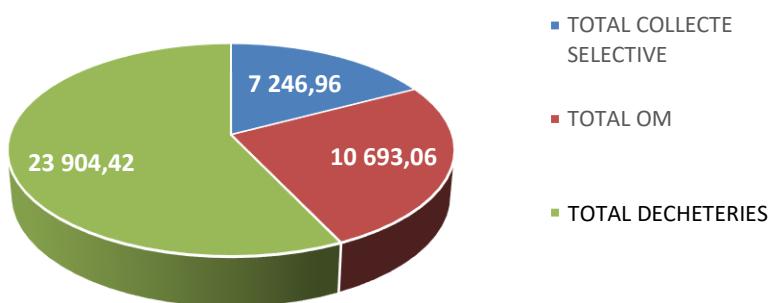
Filière	Eco-organisme	Début contrat	Fin contrat	Montant versé au titre de 2020
Emballages	CITEO	01/01/2018	31/12/2022	485,53 k€
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	OCAD3E / Ecologic	01/01/2015	31/12/2021	42,80 k€
Papiers	UPM	01/01/2018	31/12/2022	53,03 k€
Déchets Diffus Spéciaux (DDS)	Eco-DDS	01/11/2013	-	11,12 k€
Mobilier	Eco-Mobilier	01/01/2018	31/12/2023	45,06 k€
Néons – Ampoules	RECYLUM	15/03/2016	31/12/2021	0

### 3.4.3. TONNAGES COLLECTES TOUS FLUX

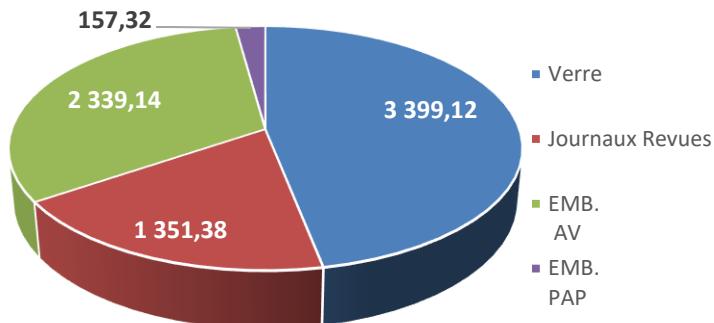
Matériaux	Tonnages 2020	Tonnages 2019	Évolution 2020/2019	Production 2020 en kg/hab./an
<b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>				
Collecte en porte-à-porte	<b>9 402,1</b>	9 260,52	+1,53 %	
Collecte en apport volontaire	<b>1 290,96</b>	1 078,53	+19,70 %	
<b>TOTAL ORDURES MÉNAGÈRES</b>	<b>10 693,06</b>	<b>10 339,05</b>	+3,42 %	<b>128</b>
<b>COLLECTE SÉLECTIVE</b>				
Emballages – collecte en porte-à-porte (8 176 hab.)	<b>157,32</b>	66,88	+135,23 %*	19,24
Emballages – collecte en apport volontaire (75 371 hab.)	<b>2 339,14</b>	2 261,56	+3,43 %	31,03
Papiers – collecte en apport volontaire	<b>1 351,38</b>	1 650,44	-18,12 %	16,17
Verre – collecte en apport volontaire	<b>3 399,12</b>	3 252,24	+4,52 %	40,68
<b>TOTAL COLLECTE SÉLECTIVE</b>	<b>7 246,96</b>	<b>7 231,12</b>	+0,22 %	<b>86,74</b>
*la collecte en porte-à-porte a été mise en place en juillet 2019 puis année complète en 2020				
<b>DÉCHÈTERIES</b>				
Cartons	<b>679,2</b>	819,10	-17,08 %	8,13
Métaux	<b>1 029,83</b>	1 179,06	-12,66 %	12,23
Tout-venant	<b>6 758,23</b>	7 014,65	-3,66 %	80,89
Tout-venant incinérable	<b>908,62</b>	1 064,94	-14,68 %	10,87
Bois	<b>685,87</b>	590,34	+16,18 %	8,21
Gravats	<b>4 350,60</b>	4 268,20	+1,93 %	52,07
Végétaux	<b>7 266,96</b>	7 847,49	-7,40 %	86,98
Mobiliers	<b>1 047,27</b>	1 238,56	-15,44 %	12,53
Huile de vidanges	<b>36</b>	43,38	-17,01 %	0,43
Déchets ménagers spéciaux	<b>160,01</b>	161,16	-0,71 %	1,91
Déchets d'équipements électriques et électroniques	<b>794,16</b>	813,15	-2,34 %	9,5
Piles	<b>5,68</b>	5,87	-3,24 %	0,07
Batteries	<b>1,9</b>	0,72	+163,89 %	0,02

Radiographies médicales	0,55	1,37	-59,85 %	0,006
Textiles	146,5	103,42	+43,65 %	1,75
Souches	28,77	30,04	-4,23 %	0,34
Pneus	4,18	13,3	-68,57 %	0,05
<b>TOTAL DÉCHÈTERIES*</b>	<b>23 904,42</b>	<b>25 033,28</b>	<b>-4,5 %</b>	<b>286</b>
Réemploi (Local Objets + Vélos)	18,77	33,40	-43,8 %	0,22
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>41 844,44</b>	<b>42 636,85</b>	<b>-1,85 %</b>	

#### 3.4.4. RÉPARTITION DES TONNAGES PAR TYPE DE COLLECTE



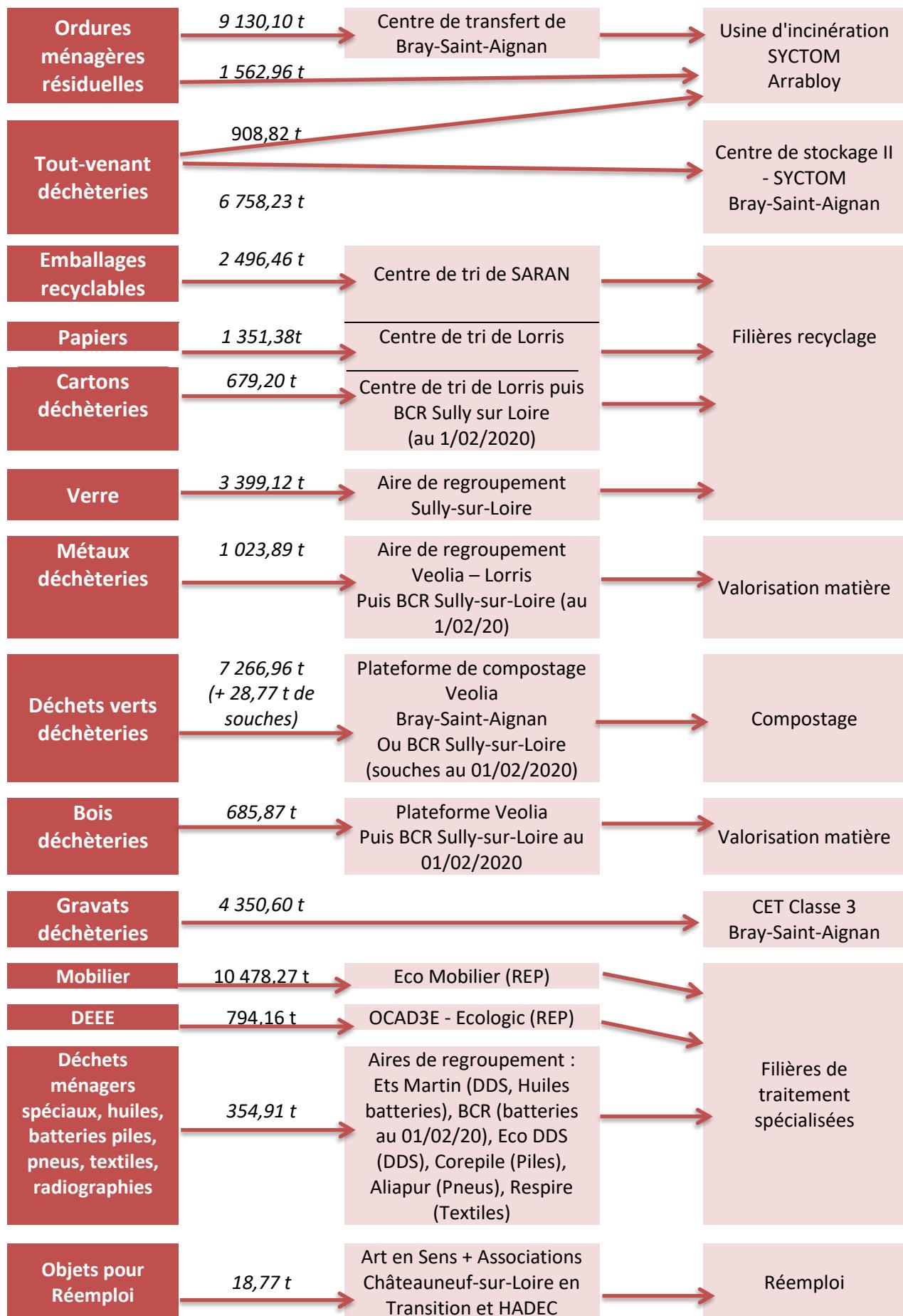
#### 3.4.5. RÉPARTITION DES TONNAGES PAR TYPE DE DECHETS



#### 3.4.6. EVOLUTION DES QUANTITES DE DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES COLLECTÉS DEPUIS 2010 / RATIO PAR HABITANT

Production en kg/hab./an	2010	2020	Evolution
Ordures ménagères	258,82	128	-50,54 %
Collecte sélective	61,28	86,74	+41,54 %
Déchèteries	240,67	286	+18,83 %
Réemploi	0	0,22	+ 100 %
<b>Total</b>	<b>560,76</b>	<b>500,96</b>	<b>-10,66 %</b>

### 3.4.7. SCHEMA D'ORGANISATION DE LA GESTION DES DECHETS



## 4. INDICATEURS FINANCIERS

### 4.1. COMPTE ADMINISTRATIF 2020

2020 Fonctionnement	Montant € TTC 2020	Montant € TTC 2019	Coût € TTC / hab.	Part du budget	Évolution montants 2019-2020
	(Avec rattachements)	(Avec rattachements)			
Prestations Collecte / Tri	<b>3 908 183,72</b>	3 783 597,74	46,78	37,00 %	3,29 %
Prestations Pré-collecte	<b>77 193,91</b>	90 025,40	0,92	0,73 %	-14,25 %
Contributions SYCTOM	<b>4 491 571,25</b>	4 430 085,22	53,76	42,53 %	1,39 %
Frais de personnel	<b>930 546,40</b>	964 563,15	11,14	8,81 %	-3,53 %
Frais financiers	<b>95 998,47</b>	106 491,96	1,15	0,90 %	-9,85 %
Amortissements	<b>665 968,12</b>	576 641,96	7,97	6,31 %	15,49 %
Autres dépenses	<b>392 439,49</b>	364 937,83	4,70	3,72 %	7,54 %
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>10 561 901,36</b>	<b>10 316 343,26</b>	126,42	100,00 %	2,38 %
Redevance / régies cartes/déchèteries/broyage	<b>9 171 190,31</b>	9 198 238,95	109,77	71,80 %	-0,29 %
Soutiens Eco-Organismes	<b>633 375,23</b>	983 589,58	7,58	4,96 %	-35,61 %
Revente matériaux	<b>227 524,39</b>	548 022,34	2,72	1,78 %	-58,48 %
Excédent reporté	<b>2 609 614,67</b>	2 063 249,74	31,24	20,44 %	26,48 %
Autres Recettes	<b>130 517,41</b>	132 857,32	1,56	1,02 %	-1,76 %
<b>Total Recettes</b>	<b>12 772 222,01</b>	<b>12 925 957,93</b>	152,87	100,00 %	<b>-1,19 %</b>

Résultat de fonctionnement de l'exercice :

<b>A</b> : Résultat de l'exercice	- 399 294,02 €
<b>B</b> : Résultats antérieurs reportés	+ 2 609 614,67 €
<b>C = A + B</b> : Résultats à affecter sur le budget 2021	+ 2 210 320,65 €

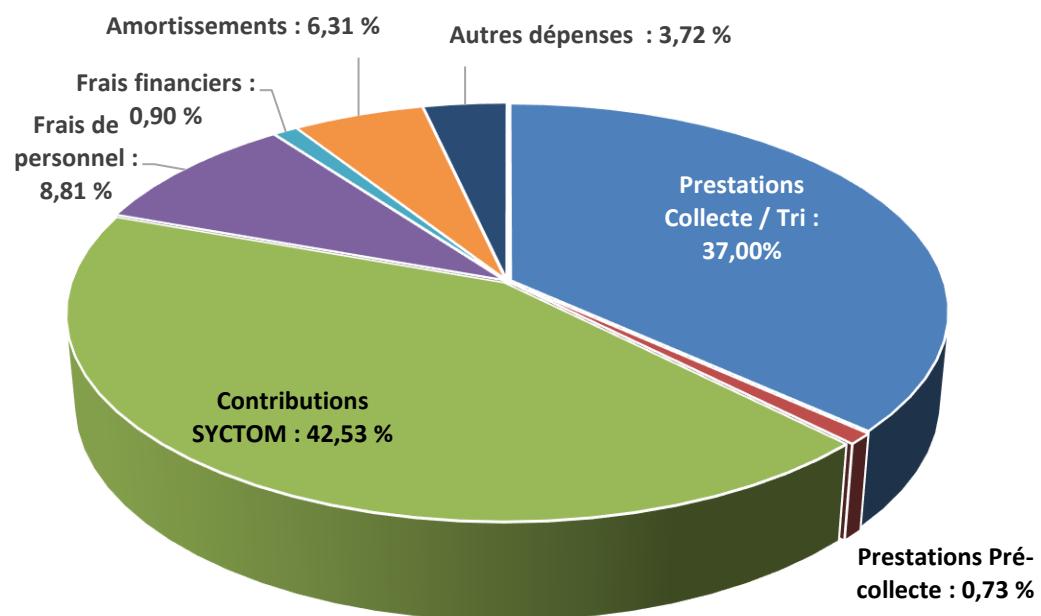
*Les dépenses de  
fonctionnement du  
SICTOM représentent  
**126,42 € TTC**  
**par habitant***

N.B. : les montants indiqués  
sont calculés par habitant  
et non par usager

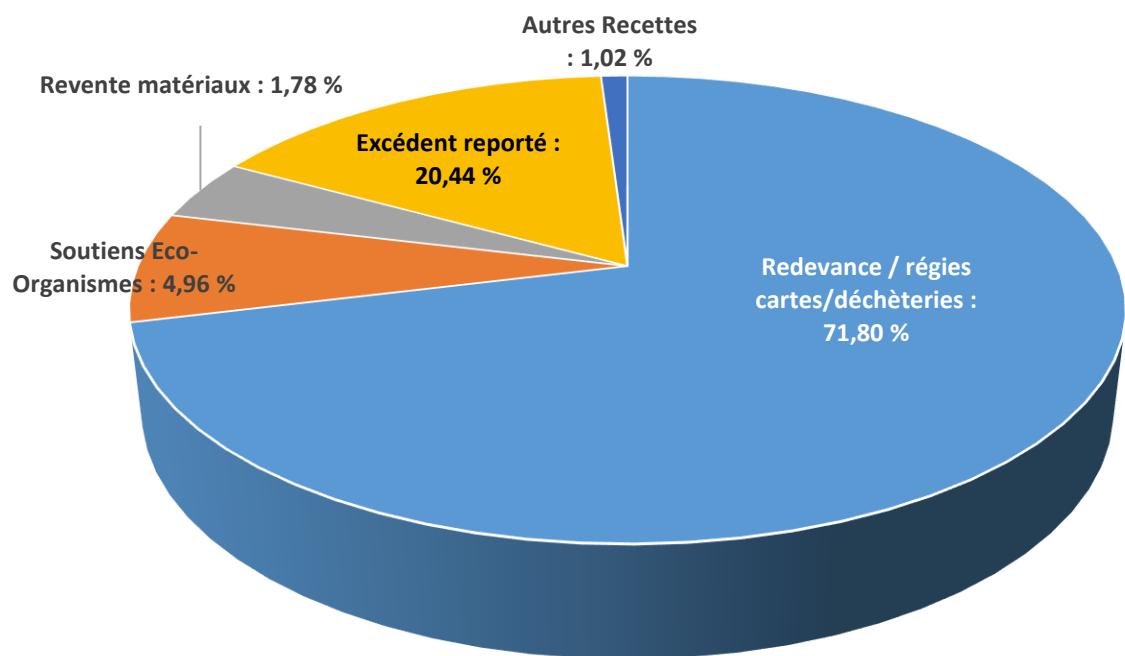
*Coût payé  
(redevance incitative)  
**par habitant :**  
**109,77 € TTC***

*Autres ressources  
**par habitant**  
**11,86 € TTC***

### Répartition des dépenses de fonctionnement en %



### Répartition des recettes de fonctionnement en %



2020	Montant € TTC 2020	Montant € TTC 2019	Part du budget	Evolution montants 2019/2020
<b>Investissement</b>	(Avec restes à réaliser)	(Avec restes à réaliser)		
Opérations d'ordre entre section	<b>80 076,00</b>	77 223,00	12,53 %	3,69 %
Opérations patrimoniales	<b>0</b>	12 381,22	0,00 %	-100 %
Remboursement d'emprunts	<b>419 424,29</b>	409 975,38	65,65 %	2,30 %
Immobilisations incorporelles	<b>2 568,00</b>	6 331,50	0,40 %	-59,44 %
Immobilisations corporelles	<b>131 956,84</b>	338 441,02	20,65 %	-61,01 %
Immobilisations en cours	<b>4 898,41</b>	96 217,28	0,77 %	-94,91 %
<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>638 923,54</b>	<b>940 569,40</b>	100,00 %	-32,07 %
Solde d'exécution d'inv. reporté	<b>593 262,42</b>	913 342,88	38,58 %	-35,04 %
Opérations d'ordre entre section	<b>665 968,12</b>	585 074,31	43,31 %	13,82 %
Opérations patrimoniales	<b>0</b>	12 381,22	0,00 %	-100 %
FCTVA	<b>278 566,00</b>	0,00	18,11 %	100 %
Excédents de fonctionnement	<b>0,00</b>	0,00	0,00 %	0,00 %
Subventions d'investissement	<b>0,00</b>	14 262,57	0,00 %	-100 %
Emprunts et dettes assimilées	<b>0,00</b>	0,00	0,00 %	0,00 %
Autres recettes	<b>0,00</b>	2 400,00	0,00 %	-100 %
<b>Total Recettes</b>	<b>1 537 796,54</b>	<b>1 527 460,98</b>	100,00 %	<b>0,68 %</b>

*Dépenses  
d'investissement :  
7,65 € TTC / hab.*

#### 4.2. COUTS, PRODUITS DU SERVICE ET BESOIN DE FINANCEMENT selon la méthode Compta Coûts ® - ADEME

En raison de la réduction des effectifs et de la charge supplémentaire liée à la pandémie COVID 19, cette analyse n'a pu être réalisée pour 2020.

#### 4.3. COUTS AIDÉS TTC PAR FLUX (COUTS A LA CHARGE DE LA COLLECTIVITÉ) selon la méthode Compta Coûts ® - ADEME

*Coûts aidés = Totalité des charges – Soutiens des éco-organismes – Subventions – Recettes industrielles*

En raison de la réduction des effectifs et de la charge supplémentaire liée à la pandémie COVID 19, cette analyse n'a pu être réalisée pour 2020.

## 5. LE SICTOM ET L'EMPLOI

Missions	Employeur	Nombre d'emplois	Evolution 2019-2020
Accueil des usagers, communication, prévention, services administratifs et techniques dont déchèteries	SICTOM	26,97	-0,30 %
Exploitation des déchèteries (Bas de quai)	VEOLIA	Non communiqué (Janvier 2020 uniquement)	-
	SEPUR (Au 1 <sup>er</sup> /02/2020)	5,5	-
Exploitation des déchèteries (Déchets dangereux)	Martin Environnement	0,22	-
Tri des matériaux recyclables	VEOLIA (Lorris)	2	+ 33 %
	VEOLIA (Orvade, Saran)	8,9	+ 0 %
Collecte porte-à-porte (Chauffeurs-ripeurs)	SEPUR	14,35	0%
Collecte apport volontaire	SEPUR	6,50	+ 0,80%
Collecte (Responsable d'agence, assistants, chefs d'équipes et mécaniciens)	SEPUR	6,5	+ 35,42 %
<b>TOTAL</b>		<b>70,94*</b>	<b>+ 0,93 %</b>

\* ETP : Équivalent Temps Plein

- Sont recensés uniquement les personnels affectés à la gestion des déchets du SICTOM
- Ne sont pas recensés : les emplois liés aux activités du SYCTOM à savoir le transfert, l'incinération et l'enfouissement ainsi que les emplois dans les filières de recyclage ou chez les éco-organismes et leurs sous-traitants.

## 6. L'ACCUEIL ET LA COMMUNICATION

### 6.1 L'ACCUEIL ET LA GESTION DU FICHIER DES USAGERS

En 2020, l'accueil physique et téléphonique n'a pas été réalisé de mars à juin en raison des mesures de confinement liés à la pandémie Covid 19. Certains agents du SICTOM ont été placés en télétravail. La gestion courante a donc été assurée uniquement par courriel par les agents en poste au siège et en télétravail.

**L'application ClicRDV** a été mise en place dès le déconfinement pour permettre l'accueil des usagers en maintenant leur sécurité et celle des agents. Cet outil permet de faciliter les démarches des usagers (emménagement, déménagement, changement de dotation ou de situation personnelle...) en proposant des créneaux de rendez-vous.

MOIS	ACCUEIL PHYSIQUE	ClicRDV	
JANVIER	343		
FEVRIER	137		
<b>MARS</b>	<b>10</b>		
<b>AVRIL</b>	<b>0</b>		
<b>MAI</b>	<b>0</b>		
<b>JUIN</b>	<b>0</b>		
JUILLET	118	38	
AOÛT	150	23	
SEPTEMBRE	132	56	
OCTOBRE	118	65	
NOVEMBRE	149	43	
DÉCEMBRE	226	51	
<b>TOTAL</b>	<b>1 383</b>	<b>276</b>	

**CONFINEMENT AVEC  
FERMETURE DU  
STANDARD  
TELEPHONIQUE**

3 545 interventions sur le parc de bacs ordures ménagères ont été recensées en 2020 (3 143 en 2019 et 3 896 en 2018) dont :

- 601 livraisons de bacs suite à des emménagements (571 en 2019 / 574 en 2018),
- 1 848 échanges de bacs pour changement de volume de bacs (1 064 en 2019 - 1 272 en 2018)
- 785 retraits de bacs suite à déménagement ou changement de mode de collecte (1 299 en 2019 / 1 764 en 2018)
- 311 réparations ou remplacements suite à des casses ou des vols de bacs (209 en 2019 / 286 en 2018).

## 6.2 LA COMMUNICATION AUX USAGERS

**La pandémie de Covid-19, les mesures de confinement et de mise en œuvre des gestes barrières ont fortement impacté les actions de communication et prévention du SICTOM : intervention dans les écoles, manifestations locales, prêts de gobelets et de kits communes propres, sensibilisation lors des retours de collecte emballages en porte-à-porte à Châteauneuf-sur-Loire...**

### 6.2.1 LA COMMUNICATION NUMERIQUE

**Réseaux sociaux** : la création de la page Facebook du SICTOM en octobre 2020 a permis de communiquer l'actualité du SICTOM, de partager les informations en temps réel sur les pages des communes adhérentes et d'interagir avec les usagers.

**Le site Internet du SICTOM** a reçu en 2020, près de 90 000 visites soit une hausse de fréquentation de 18 % par rapport à 2019. Les pages du site les plus visitées par les utilisateurs sont :

- Guide-pratique/les-déchèteries : 27 268 visites de la page
- Guide-pratique/les-ordures-ménagères/poubelle-cassée-poubelle-volée : 20 559 visites de la page
- Général/réouverture-des-decheteries-le-4-mai : 13 325 visites de la page
- Compte personnel : 11 803 visites de la page
- Guide-pratique/ les-ordures-ménagères : 11 766 visites de la page

**La newsletter du SICTOM** est une lettre électronique mensuelle qui fournit aux usagers abonnés des informations pratiques sur les services proposés : broyage, collectes exceptionnelles de souches et de pneus, décalages des collectes liés aux jours fériés, mais aussi rappel des consignes de tri, gestes et actions en faveur de la réduction des déchets. Compte tenu de la période de confinement, les newsletters de mars à juin ont essentiellement fourni des informations sur les modalités de collecte, la fermeture des déchèteries, les modalités d'accueil lors de leur réouverture. Durant 2020, 30 newsletters ont été envoyées. L'abonnement se fait sur le site web du SICTOM.

En 2020, la newsletter comptait 2 028 abonnés soit 158 abonnements supplémentaires par rapport à 2019.

**Le compte personnel en ligne** permet à l'usager de consulter l'historique et le nombre de levées du bac ordures ménagères ou de dépôts en apport volontaire réalisés avec le badge et ses dernières factures. Au 31 décembre 2020, le service comptait au total 6 026 comptes personnels dont 1 118 créés durant l'année 2020.

### 6.2.2 LE JOURNAL DU SICTOM

Un numéro a été réalisé et distribué toutes boîtes en juillet 2020. Le journal du SICTOM est imprimé à 40 000 exemplaires. Il permet d'informer les usagers sur l'actualité du syndicat, fournir des informations pratiques (tri, gestes de prévention, nouveaux services, tarifs de la redevance). Le numéro paru en juillet a essentiellement traité des répercussions de la pandémie COVID-19 sur les services du SICTOM : confinement et fermeture des équipements, gestion de la collecte durant cette période, impacts financiers et environnementaux.

### 6.2.3 LE GUIDE DU SICTOM

Le guide du SICTOM s'adresse aux usagers et regroupe l'ensemble des informations pratiques sur les déchèteries (horaires, emplacement, déchets acceptés et refusés), les ordures ménagères (jours de collecte, mode de dotation : bac et/ou badge), la réduction des déchets (réemploi, compostage, broyage, etc.), le tri et la redevance incitative.

Le guide du SICTOM est distribué notamment dans le kit nouveaux arrivants destiné aux personnes qui emménagent sur le territoire du SICTOM.

## 6.2.4 LES ANIMATIONS JEUNE PUBLIC

Le SICTOM propose au jeune public âgé de 6 à 15 ans des animations dans les établissements scolaires et accueils de loisirs. L'animatrice déchets (compostage, gaspillage alimentaire), de la collecte, du tri et de la valorisation des déchets.

Les animations scolaires ont été interrompues dès le confinement de mars jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019/2020. Au total de septembre 2019 jusque mi-mars 2020, 41 animations ont été réalisées soit 952 enfants sensibilisés.

Le contexte sanitaire incertain dès la rentrée de septembre 2020 a orienté le choix de ne pas intervenir dans les établissements scolaires.

Pour pallier l'absence d'animations, le service a conçu le Kit déchets : des ateliers sur les gestes de prévention, le tri et le recyclage en format numérique à imprimer par l'enseignant. Les ateliers sont accompagnés de fiches techniques et de fiches ressources permettant à l'enseignant d'animer les ateliers en complète autonomie. En 2020, le kit a été fourni à 58 classes

Un concours d'affiche intitulé « Affiche ton tri » a été créé pour les classes de CM1 à la 5<sup>ème</sup> des établissements scolaires du territoire du SICTOM. Cette nouvelle opération, à l'instar du Kit déchets, a permis de proposer aux enseignants un nouvel outil ne nécessitant pas d'interventions en présentiel et d'éviter ainsi tout risque lié au COVID 19. 8 groupes se sont portés candidat au concours qui a démarré début 2021.



## 6.2.5 LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Les périodes de confinement et l'annulation de nombreuses manifestations locales liées à la pandémie Covid-19 ont réduit le nombre de participations du SICTOM à des évènements organisés par les communes :

- 9 janvier 2020 : présentation du SICTOM et sensibilisation au tri et au recyclage pour les membres du Cercle de l'amitié de Lorris.
- Juin 2020 : Visite de la déchèterie de Vitry-aux-Loges organisée pour les moines de l'abbaye de Fleury de Saint-Benoit-sur-Loire.

- 19 septembre 2020 : animation tri-recyclage à Vieilles-Maisons-sur-Joudry et visite de la déchèterie de Lorris organisées par le Comité des fêtes.
- 7 octobre 2020 : opération de nettoyage et sensibilisation au tri du jeune public : élèves de l'école primaire de Fay-aux-Loges, du centre de loisirs et les adolescents de la maison des jeunes.

## 7. LA PREVENTION ET LA REDUCTION DES DECHETS



Dans la continuité du Programme Local de Prévention des Déchets lancé en 2016 et du label Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le SICTOM met en œuvre des actions de prévention et réduction des déchets.

- **Le compostage individuel** : le SICTOM propose 2 modèles de composteurs aux usagers (345 litres ou 620 litres). Un guide pratique est fourni lors du retrait du composteur.

En 2020, **203 composteurs ont été distribués** dont 119 modèles 345 litres et 84 modèles 620 litres. Le compostage individuel permet de détourner des ordures ménagères près de 100 kg en moyenne de déchets végétaux et déchets de cuisine et de les valoriser en compost, engrais 100 % naturel.

Lors de la période de confinement en mars 2020 et la fermeture de l'accueil, aucun composteur n'a été distribué. A partir du 2 juin et la réouverture de l'accueil aux usagers, il a été proposé de livrer à domicile les composteurs pour les usagers souhaitant en faire l'acquisition. Au total 40 livraisons ont été effectuées. Les usagers concernés ont bénéficié à cette occasion de conseils de fabrication et d'utilisation du compost.

Dès le mois de juillet, l'application ClicRDV a été utilisée pour proposer aux usagers des rendez-vous pour retirer un composteur. Le retrait sur rendez-vous permet de soulager le service accueil de la partie administrative et de faire bénéficier à l'usager des conseils de fabrication et d'utilisation du compost par l'animatrice du service communication. Au total plus de 40 rendez-vous ont été assurés.

- **Le compostage collectif** : le SICTOM accompagne les communes pour la mise en place et le suivi de plateformes de compostage collectifs dans les résidences et établissements (écoles, accueils de loisirs, EHPAD, etc.). Il met à disposition les composteurs, forme les référents et assure la communication auprès des utilisateurs.

En 2020, le SICTOM a mis en place 3 nouvelles plateformes :

- Maison d'accueil spécialisée de Lorris
- Résidence rue Serin Moulin à Jargeau
- Cimetière de Thimory

Au total, le SICTOM compte **26 plateformes de compostage collectif** (8 en résidences, 6 en établissements scolaires et haltes-garderies et 12 en établissements autres).

- **Les prestations de broyage à domicile** : le SICTOM travaille en partenariat avec 2 structures d'insertion locales, ADS 45 et Val'Espoir, et propose aux usagers un service de broyage à domicile pour les volumes compris entre 1 et 10 m<sup>3</sup> de tailles de haies, arbustes et petits bois. Le broyat est conservé par l'usager qui peut l'utiliser en paillage ou le composter. En 2020, **215 interventions de broyage ont été réalisées. En raison du confinement, aucune intervention n'a été réalisée du 13 mars au 15 mai.**
- **Le prêt de gobelets réutilisables** : ce service de prêt gratuit est destiné aux associations, collectivités et établissements publics lors de manifestations locales ou événements et permet d'éviter l'utilisation de gobelets jetables. 4 prêts ont été réalisés en 2020 soit 1 200 gobelets prêtés. Dès mars 2020, l'opération a été interrompue en raison des différents confinements et des mesures interdisant l'organisation de manifestations locales.
- **Le prêt de kit communes propres** : composé de sacs, pinces à déchets, gilets haute visibilité, gants anti coupures et de pesons, le kit communes propres permet aux communes et associations qui souhaitent réaliser des opérations de nettoyage d'emprunter du matériel. En 2020, 10 opérations de nettoyage en partenariat avec le SICTOM ont été réalisées.
- **Le réemploi** : le SICTOM, en partenariat avec des associations Loirétaines, organise la collecte d'objets en déchèteries. Ces objets sont remis en état par les structures partenaires puis revendus à moindre coût. Cette opération s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et solidaire en participant à la fois à la réduction des déchets, à l'emploi de personnes en insertion et à la vente d'objets à petit prix pour des personnes à faibles revenus.
  - **Collecte de vélos en 2020 :**
    - 31 vélos collectés sur la déchèterie d'Ouzouer-sur-Loire par l'association HADEC de Sully-sur-Loire.
    - 133 vélos collectés sur la déchèterie de Vitry-aux-Loges par l'association Châteauneuf-sur-Loire en Transition. 68 vélos ont fait l'objet d'un réemploi ou d'un démontage pour l'utilisation de pièces.
  - **Collecte d'objets (meubles, décoration, vaisselle, petit électroménagers, livres, etc.)**
    - 17,13 tonnes d'objets ont été collectés sur la déchèterie de Lorris par la Recyclerie Creative de l'association L'Art en Sens de Châtillon-Coligny.
  - **Collecte de textiles et chaussures**  
**Une collecte des textiles a été mise en place sur la déchèterie de Châteauneuf-sur-Loire en septembre 2020 :**
    - En 2020, sur toutes les déchèteries, excepté celle de Bray-Saint-Aignan, 146,5 tonnes de textiles et chaussures ont été collectées par la régie de Quartier Respire.
    - Les textiles collectés sont selon leur état :
      - ✓ Réemployés pour 60% des tonnages,
      - ✓ Recyclés pour 30% des tonnages collectés,
      - ✓ 10% constituent des déchets

## 8. EVENEMENTS EXTERNES A L'ACTIVITE

En 2020, le SICTOM a dû faire face à des dégradations volontaires ou non de plusieurs colonnes de tri (incendie, impact). Des plaintes ont été déposées mais elles aboutissent rarement (absence de tiers). Ces dégâts occasionnent des retards de collectes, des frais de retrait et dépose des contenants, des frais de remplacement des contenants, des pertes de recettes liées à la non revente de matériaux... Les coûts pour 2020 sont estimés à 6 200 euros pour 5 évènements.



## PERSPECTIVES

2021 sera une année de transition, où les projets de mandats seront définis afin de permettre de répondre aux besoins réels des usagers. Dans cette optique, la direction du syndicat rencontrera chaque commune membre.

Les études destinées à l'implantation de la nouvelle déchèterie de Sully-sur-Loire seront lancées, la question du déploiement des bacs jaunes en porte à porte sur les communes membres sera étudiée, en concertation avec les usagers dans le cadre de la Commission Participative pour l'Évolution des Services et du Financement (CPESF). En outre, les démarches seront engagées pour permettre de faciliter la communication entre les usagers et le SICTOM, notamment via la facilitation de l'identification des usagers sur le site internet dans leur espace personnel et la dématérialisation des factures.

Enfin, des études liées la relocalisation du SICTOM devront être menées. Le développement de la plateforme logistique des Crudettes rend délicate le maintien du SICTOM sur son site actuel, que cela soit pour les bureaux, les ateliers techniques ou la déchèterie.



## **SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire**

**Z.I. Saint-Barthélemy - BP 97 - 45110 CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE**

**Tél : 02 38 59 50 25**

**Courriel : [sictom@sictom-chateauneuf.fr](mailto:sictom@sictom-chateauneuf.fr)**

**[www.sictom-chateauneuf.fr](http://www.sictom-chateauneuf.fr)**

### **Horaires d'ouverture au public :**

- Lundi de 9h à 13h et de 14h à 17h,**
- Mardi de 9h à 13h et de 14h à 18h30,**
- Mercredi de 9h à 13h,**
- Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h,**
- Vendredi de 9h à 13h.**